



COMMUNIQUE DE PRESSE

Infrastructures des télécommunications : l'ARPCE engage les travaux de construction de son siège départemental de Pointe-Noire

Le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, M. Léon Juste IBOMBO, pose aujourd'hui 9 mars 2021 à Pointe-Noire, la première pierre pour la construction du bâtiment de l'antenne départementale de l'ARPCE, au cours d'une cérémonie solennelle, en présence du Directeur Général de l'Autorité de Régulation, Louis Marc SAKALA et des autorités politico-administratives de la capitale économique.

La construction de ce bâtiment de six étages intervient huit ans après l'édification du siège social à Brazzaville, et devra contribuer à renforcer l'autorité de l'État à Pointe-Noire à travers une régulation active des postes et des communications électroniques.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail des agents, le futur siège départemental de l'ARPCE, dessiné sous une architecture avant-gardiste, devra contribuer non seulement au patrimoine national et à l'embellissement de la ville, mais aussi et surtout à l'intensification d'une économie numérique pour laquelle l'ARPCE joue un rôle essentiel.

Pour le Directeur Général de l'ARPCE, la construction de ce bâtiment relève de la matérialisation de la promesse d'un pays stable, prospère et compétitif que sous-tend « La Marche vers le développement », cher au Président de la République.

« Ce bâtiment que nous voulons intelligent et donc futuriste, est un des piliers pour l'atteinte de notre vision qui est de faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Electroniques, conformément à la vision du Chef de l'Etat, qui est d'arrimer le Congo à l'économie numérique », déclare M. Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE.

Le bâtiment disposera de bureaux individuels, de bureaux doubles, des salles de réunions, des opens spaces, des espaces-vie pour les poses, des dépôts et autres espaces, souligne M. Augustin GOMA, chef de l'antenne départementale de Pointe-Noire de l'ARPCE.

« Si le 1er étage abritera un Datacenter, pour permettre une meilleure mise en œuvre des projets liés au numérique comme le hub digital, le Timbre Electronique et autres, ainsi qu'une salle dédiée aux archives et dépôts, le 6ème lui comptera, entre autres, un sillon VIP, une salle de conférence de 86 places minimum, avec son local technique attenant, un espace collation sous pergola », précise M. Augustin GOMA.

Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants :

Tél. (+242) 06 675 9494 - 05 510 72 72 - Mail: contact@arpce.cg Site-web: www.arpce.cg - Facebook: arpce congo



AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

A propos de l'ARPCÉ : Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCÉ a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.